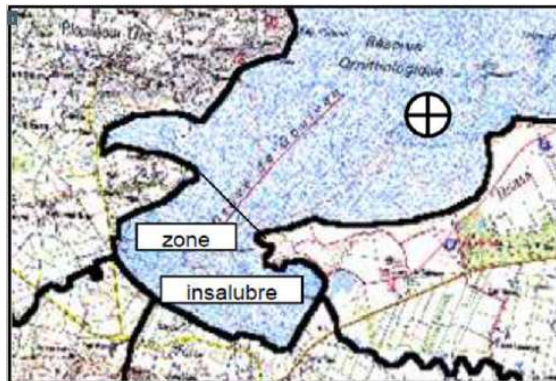


INFORMATION SANITAIRE : PECHE A PIED RECREATIVE DES COQUILLAGES



Commune : TREFLEZ ET GOULVEN
Lieu : Keremma
Coquillage suivi : Coques (*Cerastoderma edule*)



Site Déconseillé Site Déconseillé Site Déconseillé

Site Déconseillé Site Déconseillé Site Déconseillé

SITE DECONSEILLE

Pour la pêche à pied récréative des coquillages

Site Déconseillé Site Déconseillé Site Déconseillé

RISQUE SANITAIRE FORT ET REGULIER

Localisation / Environnement

Ce gisement est situé au nord-est de la baie. A noter, à proximité une zone insalubre est interdite par arrêté préfectoral n°97-0302 du 27 février 1997.

Evolution des résultats d'analyses bactériologiques

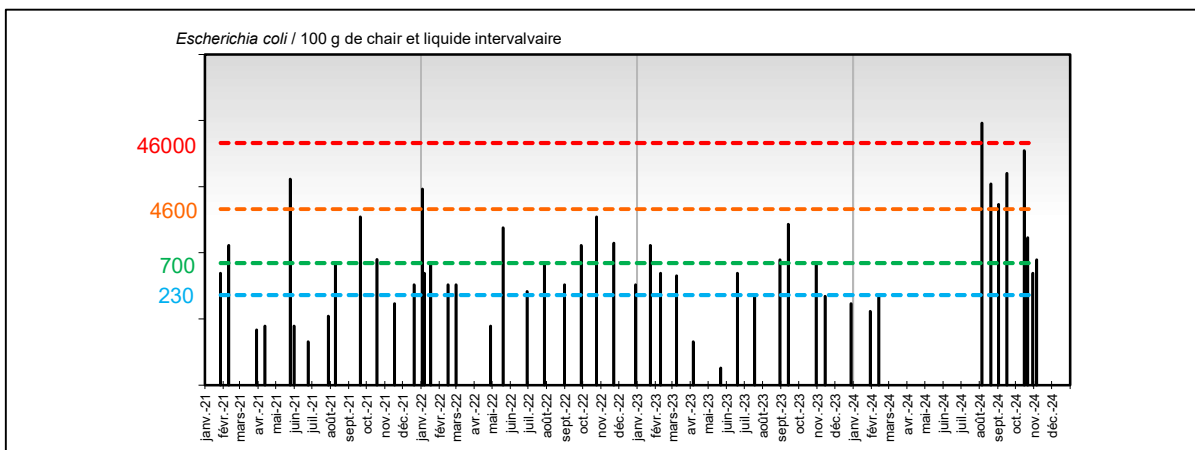


Tableau de répartition des résultats

Paramètre	<i>Escherichia coli</i> / 100 g de chair et liquide intervalvaire				
Classes	≤ 230	230 et ≤ 700	700 et ≤ 4600	4600 et ≤ 46000	> 46000
Qualité	BONNE	MOYENNE	MEDIOCRE	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
Résultats	13	13	10	2	1
Fréquences	33.3%	33.3%	25.6%	5.1%	2.6%

Conclusion

La consommation de coquillage ne peut être considérée comme sans risque pour la santé. La cuisson ne peut que réduire ce risque sans pour cela le supprimer.

